



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

NOTE

AUX SYNDICATS

Note : 2ONSY205

Diffusion : SDK/BF/SF/DISCRI/DSC tous pôles

Auteure : SH

Mardi 10 Mars 2020

TRV DSCRIMINATIONS : Grossesse sans discrimination

Les futures mamans, qu'elles soient salariées, fonctionnaires, ou travailleuses indépendantes, bénéficient d'une protection légale pendant la grossesse, le congé maternité et au retour du congé.

Vous trouverez en annexe le guide du défenseur des droits sur le sujet :

- Comment annoncer sa grossesse à l'employeur ?
- La protection légale des femmes enceintes et en congé maternité
- La reprise du travail
- Les actions du défenseur des droits en cas de discrimination.

Retrouvez-nous sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/F3CSSTdiscri/>

et notre compte Twitter :

https://twitter.com/F3C_SST



Annexe :

- 2ONSY205A TRV DISCRIMINATIONS Guide DDD Grossesse sans discrimination

Contacts :

- Marie BUARD - Secrétaire Nationale - mbuard@f3c.cfdt.fr
- Stéphanie HARCHÉ - Secrétaire Fédérale santé au travail - Discriminations
sharche@f3c.cfdt.fr